

**Concertation continue sur le projet  
d'Eastman  
Construction d'une usine de recyclage  
moléculaire des plastiques en Normandie**

**Compte-rendu de la cinquième réunion du comité de  
suivi de la concertation continue**

**23 avril 2024**

## 1. L'organisation de la réunion

### 1.1 Les représentants du maître d'ouvrage

- Eric DEHOUCK, Directeur général, Eastman France
- Godefroy MOTTE, Conseiller spécial projet, Eastman (*en animation*)
- Cédric PERBEN, Directeur France du projet, Eastman (*en animation*)

\*\*\*

- Séverin ROLLAND, Directeur du projet, Veolia (*expert invité*)

### 1.2 Les participants et membres du Comité connectés

- Christian ABRAHAM, riverain, ancien maire de Saint-Aubin-de-Crétot
- Keryann BARON, lycéen
- Christelle LENORMAND, Assistante technique et administrative
- Cyril MORIN, riverain
- Jean-Philippe PETIT, Président de l'association INCASE et Directeur des Affaires Publiques et Gouvernementales chez ExxonMobil

En présence du Jean-Louis LAURE, garant désigné par la CNDP

## 1.3 Le déroulé de la réunion

1. Accueil des participants
2. Bilan de la concertation
3. Calendrier et actualités du projet
4. Point de situation sur le projet
5. Outils de communication associés
6. Préparation de la communication à venir (réunion publique, enquête publique...)

*La réunion s'est déroulée en visioconférence et a duré 1h30, de 18h à 19h30. Elle a réuni 13 participants.*

## 2. Introduction

**Laura DUCOULOMBIER** accueille les participants et présente le déroulé et les objectifs de cette cinquième et dernière réunion du comité de suivi qui s'inscrit dans le cadre de la concertation continue autour du projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman.

Elle souligne la particularité de cette réunion qui vise notamment à préparer les prochaines étapes de la consultation citoyenne autour du projet d'Eastman, en particulier l'enquête publique, qui aura lieu entre juin et juillet à la suite de la concertation continue.

**Godefroy MOTTE**, conseiller spécial projet chez Eastman et représentant du maître d'ouvrage, introduit brièvement les représentants du maître d'ouvrage connectés et **Séverin ROLLAND**, directeur du projet chez Veolia et expert invité.

**Eric DEHOUCK**, nommé le 1<sup>er</sup> mars 2024 directeur général d'Eastman en France, se présente. Après avoir salué l'apport d'Eastman pour traiter la question de l'économie circulaire des plastiques (l'un des rares projets à l'échelle mondiale capable d'offrir une solution à l'échelle de recyclage de plastiques difficiles à recycler), il précise son parcours. Il a passé presque 17 ans chez Suez dans l'industrie, l'environnement, l'eau et les déchets, en tant que vice-président en charge de la recherche et de l'innovation du Groupe. **Eric DEHOUCK** a ensuite travaillé pour le Premier Ministre en tant que directeur des investissements industriels au sein du secrétariat général pour l'investissement, mais aussi dans la transition énergétique.

**Laura DUCOULOMBIER**, rappelle les objectifs de la réunion. L'objectif principal est de recueillir les questions, propositions et surtout recommandations sur la meilleure façon d'associer le public dans la communication produite autour du projet, notamment dans le cadre de l'enquête publique. Elle invite les participants à s'exprimer, rappelant que les discussions sont toujours ouvertes et transparentes.

**Jean-Louis LAURE**, garant de la concertation, remercie les participants et rappelle que le comité de suivi consultatif est une instance de préparation et d'anticipation des actions d'information et de communication du porteur de projet.

### 3. Bilan de la concertation continue

**Jean-Louis LAURE** présente le bilan de la concertation continue, suite à la publication de son rapport de bilan (publié sur [le site internet](#) de la concertation). Il rappelle ainsi qu'Eastman a saisi la CNDP le 20 avril 2022, soit quasiment 2 ans jour pour jour par rapport au comité de suivi. La concertation continue a été engagée sur la base des recommandations formulées par lui-même et Isabelle Jarry, garante de la CNDP lors de la concertation préalable. Il estime que presque toutes les préconisations formulées à ce stade ont été respectées par Eastman, de façon assez fidèle.

**Jean-Louis LAURE** demande aux participants qui parmi eux ont lu le bilan de la concertation et les invite à le lire.

Tout d'abord, **Monsieur LAURE** salue le rôle du comité de suivi. Il s'agissait d'une recommandation forte à l'issue de la concertation préalable et il reconnaît le travail réalisé au travail de ces réunions, même s'il note un peu de lassitude.

Il poursuit en soulignant les 3 points principaux qui, selon lui, ont évolué et fait bouger les lignes du projet :

- L'ordonnancement du projet ;
- La partie financière et les investissements qui ont aussi évolué ;
- Le calendrier qui a été ajusté.

Le garant énumère ensuite les principales questions et thématiques qui selon lui ont été traitées de façon satisfaisante par le maître d'ouvrage pendant le processus de concertation :

- La prévention des inondations : le remblaiement du terrain a été présenté comme une solution à ce risque.
- Les questions environnementales liées à l'ensemble du processus : le rejet de fumées, l'usage du méthanol, etc.
- La question du transport et de la mobilité.

**Jean-Louis LAURE** salue le fait qu'Eastman ait su apporter des informations bien que le projet ne soit pas complètement décidé.

En revanche, le garant relève un certain nombre de choses qu'il reste encore à approfondir et à partager avec le public, en particulier concernant la décision officielle d'investissement d'Eastman. Il salue néanmoins les engagements d'Eastman pour préparer au mieux l'enquête publique, et relève l'organisation, le renforcement des équipes, la visibilité territoriale procurée par la Maison d'Eastman sur le territoire, qui confirment la volonté du maître d'ouvrage de s'engager davantage, malgré des facteurs externes et internes qui n'ont pas permis d'officialiser cette décision.

Enfin, le garant aborde la question des attentes du public vis-à-vis de la création d'emplois que le projet doit apporter. Il décrit la montée en puissance de ce sujet et les initiatives dont il a eu connaissance comme les sessions d'information. Cette question se pose d'autant plus avec les annonces récentes de fermeture et de suppression d'emplois chez

ExxonMobil. **Monsieur LAURE** en profite pour souligner le caractère solidaire du projet d'Eastman au regard de ces suppressions de postes.

Enfin, **Jean-Louis LAURE** conclut en formulant le vœu que ce comité de suivi perdure au-delà de la concertation.

Laura DUCOULOMBIER remercie le garant pour ce bilan et indique que le document PDF sera envoyé aux membres du comité par email, qui pourront en retour poser toutes leurs questions.

Godefroy MOTTE réagit au bilan de Monsieur LAURE en précisant que pour Eastman, l'important est de garder un contact avec les communautés dans lesquelles Eastman possède des usines. Eastman a pour habitude de mettre en place des 'community panels' qui se réunissent 2 fois par an. Il propose que le comité de suivi devienne un 'community panel' mais soumet cette proposition pour validation et confirmation à l'équipe d'Eastman en charge du projet en Normandie.

## 4. Calendrier et actualités du projet

### 3.1 Dépôt des permis et autorisations

**Cédric PERBEN**, directeur du projet et responsable solutions circulaires France, rappelle les étapes du dépôt des différents permis (d'autorisation environnementale et de construire) pour Eastman et Veolia.

- S'agissant des permis de construire, qui ont été déposés concomitamment par Eastman et Veolia, tous les dossiers ont été discutés, sont instruits et considérés comme recevables. Eastman attend maintenant le retour du commissaire-enquêteur pour terminer la phase de ces permis de construction, et obtenir les autorisations en septembre 2024.
- S'agissant de la DDAE, **Cédric PERBEN** indique que l'avis de la MRAe (mission régionale d'autorité environnementale), reçu la semaine passée, est en cours d'analyse. Il précise que l'avis ne comporte pas de points bloquants mais demande de clarifier certaines informations pour aider à la compréhension des enjeux environnementaux.

L'enquête publique est prévue du 10 juin au 10 juillet. Le nom du commissaire-enquêteur a été révélé. Le dossier d'Eastman sera mis à disposition du public une quinzaine de jours avant le début de l'enquête publique. Par ailleurs, la dernière réunion publique de concertation continue est prévue le 28 mai 2024.

**Jean-Louis LAURE** demande qui est le commissaire-enquêteur. Il s'agit de Philippe BRETON.

Dans le cadre de la mise à disposition du dossier d'Eastman, la CNDP avait recommandé au maître d'ouvrage de faciliter la compréhension des sujets d'intérêt pour le public. A cet effet, des fiches thématiques sont en cours de préparation et seront publiées sur le site internet de la concertation. Les informations qu'elles contiennent sont toutes tirées du dossier.

### 3.2 Actualités du projet

**Cédric PERBEN** poursuit en présentant les actualités d'Eastman sur 2 autres projets d'usines aux Etats-Unis. L'usine de Kingsport (Tennessee), où se situe le siège social d'Eastman, a démarré. **Monsieur PERBEN** indique que l'usine a atteint une production à échelle industrielle, une échelle similaire à celle de Port-Jérôme. La capacité de traitement de l'usine de Kingsport est de 110 000 tonnes et Eastman livre déjà à ses clients à partir de polymères recyclés chimiquement. Il ajoute qu'Eastman aura acquis tout ce savoir-faire de démarrage d'usine d'ici à l'ouverture de celle de Port-Jérôme.

Par ailleurs, Eastman a annoncé un nouvel investissement prévu à Longview (Texas), sur un 'brownfield', c'est-à-dire un site industriel déjà existant. Pour ce projet, Eastman a été soutenu par le gouvernement américain, en particulier par le Département de l'Energie (DoE). Eastman a reçu une subvention de l'ordre de 375 millions de dollars pour ce projet, dans le cadre de l'Inflation Reduction Act (IRA). **Godefroy MOTTE** précise que pour ce projet, Eastman a déjà vendu 50% de la production à Pepsi-Cola.

**Jean-Louis LAURE** demande à **Cédric PERBEN** de préciser le coût du projet en France. Ce dernier répond qu'Eastman déploie 2 milliards d'euros au total, pour les 3 projets (Normandie, Kingsport et Texas). Pour le projet en Normandie, si les coûts de la phase 1 sont estimés à +1 milliard d'euros, **Godefroy MOTTE** précise que le coût de la phase 2 n'a pas encore été évoqué mais il sera bien moindre car les infrastructures et l'usine seront déjà construites. Il rappelle que les deux autres projets situés aux Etats-Unis sont construits sur des sites déjà existants ('brownfield').

**Christian ABRAHAM** demande si Eastman compte prioriser l'embauche des futurs licenciés de l'usine d'ExxonMobil.

**Cédric PERBEN** répond que si ces candidats disposent des compétences recherchées par Eastman, ils feront tout à fait partie du processus de recrutement.

## 5. Point de situation sur le projet

### 4.1. Evolution des chiffres-clés du projet

**Godefroy MOTTE** présente les évolutions du projet. Il insiste en particulier sur la réduction de la consommation d'eau. Initialement : le projet devait consommer 450 mètres cubes d'eau/heure, et ce volume a été réduit à 390 mètres cubes/heure, mais dans le même temps le volume des déchets traités a augmenté de 25%, soit une réduction effective de consommation d'eau de 30% par heure/kg de déchets traités.

Par ailleurs, la première phase du projet devrait démarrer en 2026/2027 et la seconde phase démarrera en fonction de la demande du marché, soit environ en 2030 d'après les prévisions d'Eastman. **Godefroy MOTTE** avertit cependant que tout projet industriel est amené à évoluer et qu'Eastman est toujours à la merci d'un changement sur les CAPEX<sup>1</sup> ou autre.

Il demande s'il y a des questions, puis passe la parole à **Séverin ROLLAND**, directeur du projet chez Veolia, qui présente la chaufferie du projet.

---

<sup>1</sup> Acronyme de l'anglais *capital expenditure*, signifie les dépenses d'investissement.

## 4.2. Chaufferie de Veolia

**Séverin ROLLAND** précise que la puissance des chaudières de la chaufferie de Veolia s'adaptera à la demande en énergie d'Eastman. De la même manière que pour Eastman, le projet Veolia se déclinera en 2 temps. Selon la volonté d'Eastman de décarboner au maximum ses sources d'énergie, Veolia a cherché à se détacher des sources d'énergie conventionnelles en utilisant un mix de bois-déchets et de combustibles solides de récupération (CSR). A ce jour, l'utilisation d'un mix de combustibles bois-déchets et CSR, permet de diviser les émissions de CO<sub>2</sub> par 2 par rapport à du gaz naturel.

L'objectif de la chaudière de Veolia est d'alimenter l'usine en vapeur. La chaleur produite par les chaudières sera captée dans une eau déminéralisée pour en faire de la vapeur et par des systèmes d'échangeurs, de transmettre cette chaleur au processus industriel d'Eastman.

La combinaison des 2 types de combustibles permet à Veolia d'assurer la demande en énergie des chaudières et de gagner en agilité par rapport aux combustibles disponibles.

Au terme de la phase 2, la chaufferie disposera de 4 lignes d'incinération de chacune 50 mégawatts, qui vont marcher avec du bois-déchets et du CSR. Des chaudières de secours à gaz seront aussi installées en cas d'arrêts sur des lignes.

Pour la phase 1, les 2 chaudières vont nécessiter à peu près 200 000 tonnes de mélange de bois déchets et de CSR à l'entrée.

En complément, Veolia installera un groupe turbo-alternateur pour fabriquer de l'électricité quand Eastman aura moins besoin d'énergie, pour ne pas perdre l'énergie produite par les chaudières et stabiliser la production.

## 4.3. Approvisionnement en combustibles

**Séverin ROLLAND** précise que l'objectif pour Veolia est de s'approvisionner le plus localement possible. Le bois-déchets pourra provenir de l'usine de Oissel. 20-25% du bois-déchets et des CSR devraient provenir de Normandie, 40-45% des régions limitrophes et 30-35% d'un périmètre plus vaste (y compris avec de l'importation depuis l'Angleterre par barge).

## 4.4. Typologie et description des combustibles

Enfin, **Séverin ROLLAND** conclut en décrivant les 2 types de combustibles utilisés.

- Le CSR est issu des centres de tri et de recyclage de Veolia, qui n'est pas recyclable. Il s'agit de la fraction que Veolia a du mal à recycler et valorise donc en combustibles. Il peut s'agir de morceaux de mousse par exemple, au recyclage de meubles.
- Le bois-déchets est issu le plus souvent de meubles en bois friables, comprenant de la colle et du plastique, qui ne peuvent pas être recyclés. Veolia récupère le bois-déchets de ses propres usines mais aussi d'usines partenaires.

**Keryann BARON** demande si le bois-déchets peut provenir par exemple d'une chaise dont le bois ne serait pas recyclable.

**Séverin ROLLAND** confirme cela. Il précise que le site de Oissel reçoit 70 000 tonnes de meubles par an en déchets industriels. Parmi ces meubles, il y a des chaises mais aussi des canapés par exemple, dont le bois peut être utilisé en bois-déchets. Le bois d'emballage également.

**Monsieur ROLLAND** complète en précisant que Veolia s'attache aussi à traiter les rejets atmosphériques de la chaufferie, captés grâce à des charbons actifs et de l'action chimique.

**Cyril MORIN** demande si l'eau déminéralisée utilisée peut être associée à de l'eau de pluie.

**Séverin ROLLAND** répond que le projet comportera des récupérateurs d'eau de pluie, notamment pour la production d'eau déminéralisée, en complément de l'eau industrielle produite à Norville.

## 4.5. Gestion des rejets et des déchets

**Godefroy MOTTE** présente la question de la gestion des rejets et des déchets par Eastman, étape par étape du processus, qui était une demande de clarification de la CNDP. Le contenu étant relativement technique et détaillé, les visuels et les explications sont disponibles dans la présentation, diapositives 18 à 21.

**Jean-Louis LAURE** remercie Eastman pour ces clarifications et fait remarquer qu'il peut y avoir une confusion entre les 'déchets' considérés comme 'utiles' pour Eastman (matières premières) et ceux qui sont rejetés dans le cadre du processus. Il suggère de parler de 'déchets utiles' et de 'déchets de process'. **Cyril MORIN** propose de parler de 'déchets passifs' et 'déchets actifs'.

**Godefroy MOTTE** remercie **Jean-Louis LAURE** pour cette remarque et indique que Eastman va réfléchir à cette question de la définition des déchets et de leur différenciation entre ceux considérés comme de la matière première entrante à recycler et ceux rejetés dans le cadre du processus de recyclage et de fabrication des PET recyclés.

## 6. Outils de communication

**Laura DUCOULOMBIER** rappelle brièvement les différents outils de communication autour du projet utilisés dans le cadre de la concertation. Elle indique notamment que la prochaine newsletter était en cours de production, et que la vidéo du projet avait été mise à jour et serait envoyée aux membres du comité pour qu'ils formulent leurs retours.

Elle demande si les participants ont des remarques sur ce qui a été présenté et précise que comme toujours ils peuvent faire des retours par email.

## 80ème anniversaire du D-Day et prix Liberté

**Cédric PERBEN** présente le partenariat d'Eastman avec la région Normandie à l'occasion du D-Day et du prix Liberté.

## 7. Conclusion et prochaines étapes



**Laura DUCOULOMBIER** conclut en indiquant que la prochaine et dernière étape de la concertation continue est prévue le 28 mai, date de la dernière réunion publique. Elle ajoute qu'Eastman est très preneur des éventuels retours des membres du comité par mail ou en direct sur des sujets qui n'auraient pas été suffisamment abordés selon eux, puisque le principe de la concertation est d'être suffisamment exhaustif sur les sujets importants.

**Godefroy MOTTE** rappelle aussi que les documents du dossier public seront mis en ligne le 20 mai, d'abord sur le site de la Préfecture. Ils seront relayés sur le site de la concertation.

**Jean-Louis LAURE** demande si les représentants du maître d'ouvrage ont une idée de la date de décision du 'go / no-go' d'Eastman sur le projet en Normandie, et si la réunion du 28 mai peut éventuellement faire l'objet d'une coordination avec cette décision.

**Eric DEHOUCK** répond que la décision d'Eastman se situe dans un autre calendrier et qu'Eastman n'est pas en mesure de faire une décision formelle pour le 28 mai. Il y a encore beaucoup de travail à mener, notamment sur les aspects de CAPEX et commerciaux, donc Eastman ne sera pas en mesure d'annoncer une décision pour l'enquête publique.

**Soline BOUCHACOURT** demande aux membres du comité s'ils ont réfléchi à ce que pourrait devenir la suite du comité de suivi et si les membres du comité sont satisfaits avec le format actuel. Cyril MORIN répond qu'il apprécie cette méthode et ce concept. Godefroy MOTTE indique qu'Eastman va aussi réfléchir de son côté à l'avenir du comité de suivi.

**Cyril MORIN** pose une dernière question sur le transport des déchets. Cédric PERBEN répond que Eastman travaille à des solutions de transport multimodales.

**Jean-Louis LAURE** conclut la réunion en remerciant du travail fourni.

#### **Prochaines étapes :**

- Réunion publique : **28 mai 2024**
- Enquête publique : **10 juin 2024**